

## Restauration de l'orgue de l'église St Patern

Un grand chantier s'ouvre à l'église St Patern de Vannes. Le grand orgue, construit en 1897 par le facteur d'orgues Louis Debierre, présente de sérieux signes de fatigue. Il fut rénové à deux reprises : en 1937 puis en 1977, soit à 40 ans d'intervalle (ce qui est préconisé pour ces instruments de musique). Nous voici à 45 ans depuis la dernière rénovation, et le principe d'une restauration et d'une valorisation a été accepté. Sa mise en œuvre est prévue pour 2023-2024. Il faudra donc se passer quelques temps du son de l'orgue !

Ces travaux seraient financés non seulement par la municipalité propriétaire, mais aussi par des contributions privées. « L'association des amis de l'orgue de St Patern » se propose donc de pourvoir à cette partie du financement.

Dès à présent, nous invitons à participer au projet car l'association aurait besoin de réunir au moins 50 000 € selon le budget estimé.

### Comment faire un don ?

- En adhérant à l'association (cotisation de 40 €) ;
- Par don libre, en espèces ou par chèque, à l'ordre de l' « Association des amis de l'orgue de St Patern », au presbytère (avec possibilité de demander un reçu) ;
- Par carte bancaire, auprès de la borne connectée de l'église.

(à détacher)



## Bulletin d'adhésion

Objet de l'association : Participation au financement de la restauration et de la valorisation de l'orgue de Saint Patern à Vannes.

### Je souhaite adhérer à l'association des amis de l'orgue de St Patern

Nom : . . . . .

Prénom : . . . . .

Adresse postale : . . . . .

Adresse courriel : . . . . .

Date et signature :

Bulletin d'adhésion à retourner à l'Association des amis de l'orgue de St Patern au Presbytère, 2 Place Sainte-Catherine, 56000 Vannes accompagné d'un chèque de 40 € à l'ordre de l'association.

En retour vous recevrez un reçu de don.